



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA CIOTAT

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et de sa candidature à la marque d'État Destination d'Excellence, l'Office de Tourisme de La Ciotat s'engage à intégrer les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de ses activités. Cette politique s'articule autour de quatre piliers : économique, social, environnemental et sociétal.

1. Notre engagement économique

Nous contribuons au développement économique durable du territoire en valorisant les acteurs locaux, les savoir-faire et les filières de proximité.

À ce titre, nous nous engageons à :

- privilégier, lorsque cela est possible, les achats et prestations auprès d'entreprises locales ;
- promouvoir une offre touristique qualitative, innovante et durable ;
- soutenir l'attractivité de la destination tout au long de l'année ;
- favoriser les circuits courts lors de l'organisation de nos événements et manifestations.

2. Notre engagement social

Nous plaçons l'humain au cœur de notre fonctionnement et veillons au bien-être de nos collaborateurs, visiteurs et partenaires.

Nous nous engageons à :

- garantir l'égalité de traitement, la non-discrimination et le respect de chacun ;
- favoriser un environnement de travail respectueux, inclusif et bienveillant ;
- développer les compétences de nos collaborateurs par la formation continue ;
- améliorer l'accessibilité de nos services pour tous les publics.

3. Notre engagement environnemental

Conscients de notre responsabilité face aux enjeux climatiques et environnementaux, nous mettons en œuvre des actions visant à réduire l'impact de nos activités.

Nous nous engageons à :

- maîtriser nos consommations d'énergie, d'eau et de ressources ;
- réduire et trier nos déchets, en limitant les produits à usage unique ;
- encourager les mobilités douces et les modes de déplacement durables ;
- sensibiliser les visiteurs, partenaires et prestataires à la préservation des patrimoines naturels et paysagers de La Ciotat.



4. Notre engagement sociétal

Nous développons des relations responsables et transparentes avec l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, visiteurs, prestataires, partenaires institutionnels, associations, élus et habitants.

Nous nous engageons à :

- favoriser le dialogue et la concertation avec les acteurs du territoire ;
- promouvoir un tourisme respectueux des habitants et de leur cadre de vie ;
- intégrer les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité dans nos décisions ;
- contribuer à la valorisation du patrimoine culturel, naturel et maritime de La Ciotat.

Par cet engagement, l'Office de Tourisme de La Ciotat affirme sa volonté de participer activement à la construction d'une destination plus durable, inclusive et responsable, au bénéfice des générations présentes et futures.

Cette politique est revue périodiquement afin de tenir compte des évolutions réglementaires, des attentes de nos parties prenantes et des objectifs de la marque d'État Destination d'Excellence.

Document approuvé le 16/06/2026

Virginie GALLO

Directrice de l'Office de Tourisme de La Ciotat